

TRAPÈZE / ÎLE SEGUIN BOULOGNE-BILLANCOURT

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

La Ville de Boulogne-Billancourt Billancourt obtient le trophée national EcoQuartier pour l'opération Île Seguin-Rives de Seine

Pierre-Christophe Baguet, Maire de Boulogne-Billancourt, a reçu ce lundi 9 septembre 2013 le Trophée national du « Label Eco-Quartier » des mains de Cécile Duflot, Ministre de l'égalité des territoires et du logement. Ce prix concrétise le total engagement de la Ville en faveur du développement durable sur l'opération Ile Seguin-Rives de Seine, nouveau quartier sur les anciens terrains Renault.

Dans la lignée des lois Grenelle et pour faire suite au succès des appels à projet lancés en 2009 et 2011, le Ministère de l'Egalité des territoires et du logement a décidé d'accélérer la démarche Eco-Quartier en créant en 2013, pour la première année, le « Label Eco-Quartier ».

La démarche ÉcoQuartier, engagée dès 2008, regroupe aujourd'hui plus de 500 collectivités ayant rejoint le club national des EcoQuartier. Elle promeut des projets exemplaires d'aménagement durable. Véritable instrument de la transition écologique, cette nouvelle labellisation permet d'encourager, d'accompagner et de valoriser les projets d'aménagement et d'urbanisme durables.

Pierre-Christophe Baguet, Maire de Boulogne-Billancourt :

«Je suis très fier que Boulogne-Billancourt soit reconnue comme une ville durable, et en particulier sur le projet de l'île Seguin. Le développement durable a toujours été une réalité dans tous nos projets, ce qui fait de Boulogne-Billancourt une ville moderne et responsable, tournée vers l'avenir.»

Seulement 13 projets ont été retenus récompensant 11 communes pour toute la France.



Le jury a reconnu l'attachement de la Ville de Boulogne-Billancourt et de la SAEM Val de Seine Aménagement à la mise en place d'un quartier urbain aux fortes ambitions environnementales, notamment :

- La construction et la consommation d'énergie, allant au-delà des normes exigées par les certifications en cours
- La mixité de l'habitat
- Les déplacements doux
- Les espaces publics et la présence de la végétation à toutes les échelles
- Le système de gestion des eaux innovant à grande échelle, constituant un atout pour le cadre de vie et la biodiversité
- Le réseau de chaud et de froid visant 65 % d'énergies renouvelables – une première en Europe pour un quartier de cette taille.

Ce label vient donc confirmer la pérennité et la recherche d'innovation permanente des actions de développement durable mises en place, notamment sur le projet de l'île Seguin, qui offrira des solutions de pointe en matière d'innovation écologique, et dont les premiers chantiers seront lancés d'ici début 2014.

Île Seguin-Rives de Seine, A l'avant-garde du développement durable

L'aménagement des 74 hectares de l'opération Ile Seguin-Rives de Seine, sur une grande partie du site des anciennes usines Renault, a intégré l'ensemble des données d'un « EcoQuartier », conformément à la volonté affichée par la Ville de Boulogne-Billancourt et la SAEM Val de Seine aménagement, aménageur de l'opération.

Le Trapèze est conçu comme une « ville-parc » qui renvoie à la ville par sa densité, contrebalancée par la forte présence du paysage. Les espaces publics ont ainsi une taille exceptionnelle (50 % de la surface totale) et le végétal est présent à toutes les échelles : cœurs d'îlots, traverses piétonnes, parc de Billancourt.

Un système de gestion des eaux de pluies innovant à ciel ouvert et à grande échelle a également été développé, tout en devenant un atout pour le cadre de vie et la biodiversité. Ainsi, le parc de Billancourt dispose d'un triple réseau d'assainissement.

Dans cet espace, les noues, recueillant l'ensemble des eaux pluviales claires, pénètrent transversalement pour créer un réseau de circulations douces qui irriguent le cœur du quartier.

Dès l'origine du projet, anticipant sur les réglementations thermiques à venir, la SAEM a imposé de manière systématique la certification HQE®. Cette prise de conscience précoce a permis d'abaisser la consommation de 10 à 20 % par rapport aux réglementations de l'époque. Sur les nouvelles phases d'aménagement, toutes les constructions visent à minima le label BBC.

Autre point fort : la mise en place d'un réseau de chaud et de froid privilégiant les énergies renouvelables à l'échelle de la ZAC. Ce réseau, dont profite aujourd'hui l'ensemble des immeubles livrés, sera développé avec l'utilisation de la géothermie : il permettra d'atteindre 65 % d'énergie renouvelable - une première en Europe pour un quartier de cette ampleur.



Les aménagements se font en liaison directe avec la rénovation du quartier Pont-de-Sèvres, bénéficiant d'une convention ANRU, avec la volonté d'une intégration et d'une ouverture sur le reste de la ville.

D'ici 2018, ce nouveau quartier accueillera 15 000 à 18 000 habitants et 10 à 15 000 salariés. 5 000 habitants et 4 200 salariés profitent déjà de la vitalité de ce nouveau quartier à forte mixité : bureaux, logements (dont 30 % de logements sociaux), équipements publics, commerces.

La desserte du quartier en transports en commun permet déjà une réduction sensible de l'utilisation de la voiture et notamment les trajets domicile-travail : lignes de bus, ligne 9 du métro, tramway T2 vers la Défense et la Porte de Versailles. A cette offre viendra s'ajouter, dans les prochains mois, une nouvelle station Autolib' et à l'horizon 2020, la station du métro automatique du Grand Paris « Pont de Sèvres – Ile Seguin » sur la future Ligne 15. Un projet de Transport en commun en site propre (TCSP) est également à l'étude pour relier le Transilien à Meudon-Bellevue avec le centre de Boulogne-Billancourt et les lignes 9 (Pont de Sèvres) et 10 (Pont de Saint-Cloud) du métro. La réduction importante de la présence de la voiture, notamment sur l'île Seguin, sera équilibrée par un renforcement des circulations piétonnes et vélos.

Enfin, l'aménagement à venir de l'île Seguin vise des objectifs environnementaux encore plus ambitieux, notamment :

- Proposer un véritable laboratoire de l'énergie solaire dans un contexte métropolitain
- Développer une « Ile intelligente » à la pointe de l'innovation
- Préparer les infrastructures aux nouvelles formes de mobilité
- Promouvoir les innovations environnementales des bâtiments

Chiffres clés

L'opération Ile Seguin-Rives de Seine :

L'opération Ile Seguin-Rives de Seine (le Trapèze – l'île Seguin – le quartier du Pont de Sèvres) :

- 74 hectares
- 3 secteurs : Le Trapèze (37,5 ha), l'île Seguin (11,5 ha), le quartier du pont de Sèvres (10 ha)* les 15 ha restants représentent les voiries environnantes, la RD1, l'échangeur du pont de Sèvres...
- 10 % du territoire de la Ville
- Un programme total de 930 000 m²

1- Le Trapèze (37,5 ha) :

- o 50 % des emprises dédiées aux espaces libres, 7 ha pour le parc de Billancourt
- o 15 à 18 000 habitants, 10 à 15 000 salariés à terme
- o 5 000 logements à terme
- o 223 100 m² de bureaux
- o Plus de 60 commerces de proximité
- o 15 équipements publics (éducation, culture, médico-social, etc.)
- o 2013 : 5000 habitants, 4 200 salariés, 13 entreprises installées, 5 équipements publics (2 crèches, 1 groupe scolaire, Médiathèque-Centre National du Jeu, 1 parking public) Dont en cours, un programme d'environ 280 000 m² comprenant
 - o Logements libres et sociaux : 130 000 m²
 - o Bureaux : 120 000 m²
 - o Commerces et équipements publics : 27 000 m²

Début des travaux : 2012. Livraisons : entre 2014 et 2016

2- L'île Seguin (11,5 ha) :

Un programme construit de 255 000 m², dont :

- o Culture : 84 000 m²
- o Hébergement hôtelier et résidences-service: 42 000 m²
- o Bureaux : 112 000 m²
- o Commerces : 12 500 m²
- o Equipement sportif : 4 500m²



Un programme avec 35 200 m² d'espaces verts, dont :

- o Un jardin public sous verrière de 12 000 m²
- o Des terrasses plantées sur 23 200 m²

Une rue de 400 mètres qui réunira les pôles majeurs du projet

Les animations de préfiguration

- o 2010 : ouverture du jardin de l'île Seguin (2ha) : première ouverture au public de l'île Seguin depuis 1929
- o 400 000 spectateurs pour les spectacles de Cirque en Chantier
- o Plus de 13 000 visiteurs au Pavillon sur l'île Seguin depuis son ouverture en septembre 2012
- o 1 700 mètres : longueur de la piste d'essais Renault, 10 000 visiteurs en 2013
- o 17 artistes et 15 galeries internationales, dans le cadre de la collaboration entre R4 et la FIAC, faisant de l'île Seguin un projet associé et hors les murs

3- Le quartier du pont de Sèvres (10 ha) :

- o 5 400 habitants, 2 300 logements dont 1 200 logements sociaux appartenant à Paris-Habitat OPH (800 sont actuellement en cours de rénovation)
- o 80 000 m² de bureaux en cours de rénovation, à terme 4 000 emplois
- o 3 900 places de parkings, dont 600 ouvertes au public pour les commerces
- o 23 commerces et un pôle médical
- o Convention ANRU, rénovation des espaces et équipements publics : 6 opérations achevées et 1 en chantier.
- o Création de la nouvelle galerie commerciale : à terme, 11 200 m² de commerces

Visuels



Vue aérienne de l'opération Ile Seguin-Rives de Seine (mars 2013)



Le parc de Billancourt (7ha), clé de voute de gestion des eaux pluviales du quartier



*Des espaces publics généreux, une appropriation rapide des riverains
1. Parc de Billancourt / 2 allée pétonne Robert Doisneau*



*Une forte exigence pour des bâtiments économes en énergie
1. Immeuble de logements / 2. Tour Horizons (bureaux)*



*Des exigences renforcées pour les projets à venir
1. Ecole des Sciences et de la biodiversité / 2. Bureaux*



L'île Seguin : des solutions de pointes en matière d'innovation écologique
1. Vue générale de l'île Seguin
2. R4, plateforme internationale pour l'art contemporain



3. Le grand jardin central sous verrière
4. La Cité musicale, un équipement unique en Europe